

Le 30 avril 2026



PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 30 mars 2026 pour l'adoption du *RE no 2026-297 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus*.

Et que ledit Règlement fut adopté à Dudswell, par les membres du conseil, à la séance ordinaire tenue le 27 avril 2026.

Toute personne intéressée peut le consulter au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture ou sur notre site internet dans la section réglementation.

Donné à Dudswell, ce 30^e jour du mois d'avril 2026.

Audrey Mongeau,
Directrice générale et greffière-trésorière